



CONDITIONS D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MAJ 02/05/2023

Afin de garantir A TOUS l'accès à ses prestations, VALAFENN CONSEILS, adapte ses prestations aux besoins de chacun. Cette liste d'adaptations n'est pas exhaustive, des solutions peuvent être trouvées en collaboration entre la personne et l'organisme en fonction des besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour en discuter

	<ul style="list-style-type: none">• Visio-conférence préconisée• Rencontre dans un lieu adapté aux PMR
	<ul style="list-style-type: none">• Accès à la lecture labiale (diction et posture de la coach)• Supports visuels
	<ul style="list-style-type: none">• Adaptation du rythme (pauses / méthodes pédagogiques...)• Possibilité de se rencontrer dans des lieux adaptés
	<ul style="list-style-type: none">• Place à proximité de l'écran de diffusion• Ecran individuel à disposition• Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16• Absence de jaune et de vert clair dans les supports• Luminosité réduite de la pièce

VALAFENN CONSEILS s'appuie sur ses partenaires pour la mise en place d'équipements spécifiques si besoin :

AGEFIPH :

<https://www.agefiph.fr/>

AGEFIPH BRETAGNE : 4 avenue Charles et Raymonde TILLON - 35000 RENNES - 0800 11 10 09

CAP EMPLOI 29 :

<https://www.capemploi-29.com/>

7, rue de Kervézennec - 29200 BREST - 02 98 80 81 00

<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi>

<http://www.fiphfp.fr/>